

**Province de Québec
MRC d'Abitibi-Ouest
Municipalité d'Authier**

À la 2^{ème} séance régulière du conseil municipal d'Authier, soit le 2 février 2021, à 19h30 par vidéo conférence "Zoom", sous la présidence du maire Monsieur Marcel Cloutier et des conseillers suivants :

Madame Angèle Auger

Monsieur Serge Lachance

Madame Cindy Demers

Monsieur Ghislain Désaulniers

Monsieur Yvon Gagné

Monsieur François Deschênes

Madame Rachel Barbe, la secrétaire-trésorière est aussi présente

PÉRIODE DE SILENCE

No-012-02-02-21

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur Yvon Gagné et appuyé par Monsieur François Deschênes, d'accepter l'ordre du jour avec varia ouvert :

Adopté

PÉRIODE DE QUESTIONS;

ADMINISTRATION ET FINANCES:

- Adoption du procès-verbal de la réunion régulière du 12 janvier 2021;
- Adoption des comptes;
- Adoption des prévisions budgétaires de la MRC d'Abitibi-Ouest pour l'année 2021;
- Assurance – Ajout du nouveau bâtiment du Comité du Patrimoine de l'École du Rang II;
- Dépôt des intérêts pécuniaires de Madame Angèle Auger et de Monsieur Ghislain Désaulniers;
- Déclaration d'engagement – La démocratie dans le respect, par respect pour la démocratie;
- Fonds Régions et ruralité – Volet 4

SÉCURITÉ PUBLIQUE / SANTÉ ET LOGEMENT SOCIAL:

VOIRIE ET ENTRETIEN DES BÂTIMENTS:

- Programme d'aide à la voirie locale – Volet entretien du réseau local pour l'année 2020
- Location couvent;

HYGIÈNE DU MILIEU:

LOISIRS ET TOURISME:

URBANISME:

- Offre de service – André Labbé, conseiller en urbanisme;
- Nomination des membres du CCU;

PAROLE AU MAIRE:

SUIVI DES DERNIÈRES RÉUNIONS DES COMITÉS LOCAUX:

PÉRIODE DE QUESTIONS:

VARIA:

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE:

PÉRIODE DE QUESTIONS:

ADMINISTRATION ET FINANCES:

No-013-02-02-21

Adoption du procès-verbal de la réunion régulière du 12 janvier 2021:

Ayant tous pris connaissance du procès-verbal de la séance régulière au moins quarante-huit (48) heures avant la tenue de la présente, il est proposé par Monsieur Serge Lachance et appuyé par Madame Cindy Demers, que le conseil municipal accepte les minutes de ladite séance régulière.

Adopté

No-014-02-02-21

Adoption des comptes:

Il est proposé par Monsieur Ghislain Désaulniers et appuyé par Madame Angèle Auger, que le conseil municipal accepte les comptes à payer pour un montant 34,060.85 \$ pour le mois de janvier 2021 ainsi que les salaires pour la période de janvier 2021 pour un montant de 7,569.59 \$.

Je certifie qu'il y a des crédits disponibles pour ces comptes.

Adopté

No-015-02-02-21

Adoption des prévisions budgétaires de la MRC d'Abitibi-Ouest pour l'année 2021:

Il est proposé par Monsieur Yvon Gagné et appuyé par Madame Cindy Demers, d'accepter les montants demandés pour les quotes-parts de la MRC pour l'année 2021. Les montants demandés sont: Quotes-parts 2021: \$28,843.39 , inspection des risques en incendie: \$1,100.00 , frais récurrents de l'inforoute: \$200.00 , frais récurrents du réseau à large bande: \$335.00 et frais récurrents du système d'information géographique: \$300.00. Le tout pour un montant total de \$30,778.39.

Adopté

No-016-02-02-21

Assurance – Ajout du nouveau bâtiment du Comité du Patrimoine de l'École du Rang II:

Il est proposé par Madame Cindy Demers et appuyé par Madame Angèle Auger, d'accepter l'ajout du nouveau bâtiment du Comité du Patrimoine de l'École du Rang II, au montant de \$220.00 + taxes par année pour un total de \$252.95, tel que soumissionné par l'assureur de la municipalité soit Assurance Harmonia. Il est également décidé que la municipalité assume cette dépense.

Adopté

Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires de Madame Angèle Auger et de Monsieur Ghislain Désaulniers:

Madame Rachel Barbe fit le dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires des membres du conseil pour l'année 2021, dont les déclarations de Monsieur Ghislain Désaulniers et de Madame Angèle Auger.

No-017-02-02-21

Déclaration d'engagement – La démocratie dans le respect, par respect pour la démocratie:

Proposé par Monsieur Serge Lachance et appuyé par Madame Cindy Demers, de supporter l'initiative de l'Union des municipalités du Québec, avec la campagne " la démocratie dans le respect, par respect pour la démocratie". Cette campagne vise à contrer l'intimidation envers les élus(es).

Adopté

No-018-02-02-21

Fonds Régions et Ruralité – Volet 4:

Il est proposé par Madame Angèle Auger et appuyé par Monsieur Ghislain Désaulniers et unanimement résolu, d'autoriser Monsieur Marcel Cloutier, maire, à signer l'entente de vitalisation dans le cadre du volet 4 – Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité.

Adopté

SÉCURITÉ PUBLIQUE / SANTÉ ET LOGEMENT SOCIAL:

VOIRIE ET ENTRETIEN DES BÂTIMENTS:

No-019-02-02-21

Programme d'aide à la voirie locale – Volet entretien du réseau local pour l'année 2020:

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de \$85,289.00 pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civil 2020;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité d'Authier visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Yvon Gagné et appuyé par Monsieur François Deschênes et unanimement résolu, que la Municipalité d'Authier informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à la voirie locale.

Adopté

Location couvent:

Cet item est reporté à la prochaine séance, par faute d'information.

HYGIÈNE DU MILIEU:

LOISIRS ET TOURISME:

URBANISME:

No-020-02-02-21

Offre de service – André Labbé, conseiller en urbanisme:

Il est proposé par Madame Cindy Demers et appuyé par Monsieur François Deschênes, d'accepter la soumission au montant de \$9,900.00 de Monsieur André Labbé, conseiller en urbanisme, afin d'effectuer la mise à jour du plan et des règlements d'urbanisme pour l'ensemble du territoire de la municipalité d'Authier. La dépense sera prise à même le surplus "non-affecté".

Adopté

No-021-02-02-21

Nomination des membres du CCU:

Il est proposé par Madame Angèle Auger et appuyé par Monsieur Ghislain Désaulniers, d'accepter la nomination des personnes suivantes au sein du conseil consultatif d'urbanisme (CCU). Messieurs Richard Coulombe, Marc St-Pierre et Sébastien Côté à titre de représentants des citoyens, Madame Cindy Demers au titre de représentante municipale et Madame Nathalie Ayotte au poste de secrétaire du comité.

Adopté

PAROLE AU MAIRE:

Monsieur le maire souhaite une bonne année de travail à tous.

PÉRIODE DE QUESTIONS:

VARIA:

SUIVI DES DERNIÈRES RÉUNIONS DES COMITÉS LOCAUX:

- Service des Loisirs** : ▪ Rien
- Comité Jeunesse** : ▪ Rien
- O.M.H.** : ▪ Rien.
- Comité Bellefeuille** : ▪ Rien
- M.R.C.** : ▪ Vente pour taxes – augmentation des frais reliée à la
procédure.
CVMR – construction d'un nouveau bâtiment.
- Régie des déchets** : ▪ Toujours pas trouvé de remplaçant pour l'éboueur.
- École du Rang 2** : ▪ Le travail pour l'agrément se poursuit.
- Âge d'Or** : ▪ Rien
- Régie des incendies** : ▪ Rien
- MADA & PFM** : ▪ Les démarches pour l'obtention du titre se poursuivent.
- Centre plein-air** : ▪ Rien

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE:

Tous les points à l'ordre du jour ayant été discutés, Monsieur Marcel Cloutier, maire, décrète la levée de l'assemblée à 19h58 .

Marcel Cloutier, maire

Rachel Barbe, sec.-très.